

Réf: Dossier 417902

## Avis de constitution

### SOCIETE « NISMA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82 A 05 METRE DE LA PHARMACIE SAINTE  
MARTHE, Lot 29, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NISMA »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME, PECHE INDUSTRIELLE, ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLE, AGRICULTURE AGRO-ALIMENTAIRE. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82 A 05 METRE DE LA PHARMACIE SAINTE  
MARTHE, Lot 29, Ilot 01

Dirigeant(s) M NEMLIN KEKE LAURENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06102 du 25/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37070/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

